Vos questions / nos réponses

mon fils est accro au geste de s'injecter

Par Profil supprimé Postée le 29/06/2013 16:26

> Bonjour, mon fils de 27 ans est sous méthadone depuis 7 mois. Il a du mal à ne plus s'injecter,il dit que le geste lui manque .. il en arrive à s'injecter de l'eau juste pour la sensation de l'aiguille. Que pouvons nous faire pour l'aider? Merci de votre réponse!

Mise en ligne le 02/07/2013

Bonjour,

La conduite addictive de votre fils l'a amené à acquérir le geste mécanique de s'injecter. L'injection « symbolise » encore pour lui le produit, et la place qu'il occupait dans sa vie.

Nous vous conseillons de continuer à soutenir votre fils dans sa démarche de soins tout en l'invitant à développer le volet « psychologique » de sa prise en charge pour qu'il puisse comprendre la place que ce geste a encore pour lui et s'en désaccoutumer.

La famille est importante dans la démarche de soins et vous l'aidez déjà ! Vous pouvez également être soutenus et conseillés par des professionnels. Nous vous avons mis en fin de réponse quelques adresses situées dans votre ville de centres accueillant également l'entourage. Vous pouvez les contacter.

En outre, vous pouvez , pour une écoute et un soutien ponctuels, joindre nos conseillers au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin).

Bon courage et cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Centre d'Addictologie

1 rue du Dauphiné
21121 FONTAINES LES DIJON

Tél : 03 80 73 26 32
Site web : addictions-france.org
Accueil du public : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par un psychologue, sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

CSAPA Tivoli

7 rue Fevret
21000 DIJON

Tél : 03 80 30 46 16
Site web : www.addictions-sedap.fr
Secrétariat : Lundi-mercredi-jeudi de 9h-12h/ 14h-18h, mardi 9h-18h, vendredi 9h-12h/ 14h-17h, .
Accueil du public : Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30 - Consultations psycho-sociales: du lundi au vendredi 9h-12h/14h-18h.
Substitution : Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30
Consultat° jeunes consommateurs : Pour les 18-25 ans. Sur rendez-vous. Accueil assuré par un éducateur spécialisé le mardi 9h-12h/ 14h-18h.
Service mobile : Service mobile CJC pour les -25 ans. Sur rendez-vous. Une éducatrice spécialisée et une psychologue se déplacent en voiture à Dijon et dans les communes à proximité. Les contacter au 07 67 91 74 15 et au 07 49 16 48 75.

Voir la fiche détaillée